

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 21 février 2019 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Madame Alison Drylie, Directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente, agit comme greffière.

Absent :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2019
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2019
4. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 4.1. APPROBATION DES COMPTES
 - 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
 - 4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES
 - 4.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-10 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2018-03 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX
 - 4.5. APPUI À LA FQM CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023
 - 4.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-05 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2015-18 CONCERNANT LA GESTION DES MARINAS MUNICIPALES
 - 4.7. AUTORISATION D'ACCÈS AUX FICHIERS DE REVENU QUÉBEC ET CLIQSÉQR

- 4.8. RÉSOLUTION D'APPUI AU CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES (CIEL) AU FONDS CULTURE ET PATRIMOINE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
- 4.9. RÉSOLUTION D'APPUI À ARTS ET CULTURE DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES AU FONDS CULTURE ET PATRIMOINE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
- 4.10. DÉCÈS DE GEOFF THORNE
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1. LIMITATION AU NIVEAU DES INTERVENTIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE LAC DES SEIZE ILES PENDANT LA SAISON HIVERNALE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 6.1. TRAVAUX DE REDRESSEMENT DU CORRIDOR AÉROBIQUE SECTEUR DU CHEMIN TASSÉ, CHEMIN DU RUISSEAU ET RUE BRIN – TECQ 2014-2018
 - 6.2. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2018-09-164 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX SUR LE CHEMIN TASSÉ / RUE BRIN
 - 6.3. LOCATION DE CONTENEURS À CHARGEMENT FRONTAL POUR LA MARINA AU SUD
7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-01 CONCERNANT L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES IMMEUBLES
8. LOISIRS ET CULTURE
9. VARIA
 - 9.1. AFFICHAGE DE POSTE INSPECTEUR MUNICIPAL, REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ
10. DOCUMENTS DÉPOSÉS
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE